

EN GRÈVE, TOUS UNIS, CONTRE LA RÉFORME GLOBALE DE GESTION DES PERSONNELS PAR L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES !

La réforme Chatel aggrave la politique de suppression massive des postes. Elle constitue dans l'éducation un maillon supplémentaire de la réforme de la gestion des personnels de la fonction publique. Les enseignants, les personnels administratifs et de vie scolaire sont de moins en moins nombreux dans les établissements tout comme les agents techniques (anciens TOS) qui croulent en conséquence sous l'alourdissement de leurs tâches. Après les collèges et les lycées professionnels, c'est aujourd'hui le tour des lycées généraux. Licenciements dans le privé, suppressions de postes dans la fonction publique : une même politique contre les salariés !

Aujourd'hui, **l'état et les collectivités territoriales ne remplacent plus les personnels absents ou sur le départ** et pour faire passer la pilule du travailler plus, **ils renforcent les hiérarchies.** Comme dans le privé encore, ils installent de véritables contremaîtres au service des chefs d'établissements. Des agents chefs pour les ouvriers, le conseil pédagogique pour les enseignants.

La réforme en marche renforce **l'autonomie des établissements** et donne de plus en plus de pouvoir aux **principaux et proviseurs** qui se transforment en chefs d'entreprises en gérant eux-mêmes une part importante du budget et de l'embauche de certains personnels (AED, Agent technique). La **masterisation** ouvre la porte à la **contractualisation massive des enseignants** et à leur embauche locale. Les Collectivités Territoriales ne font pas mieux que l'Etat en ayant recours à l'emploi précaire.

Les carrières s'individualisent et la précarité s'installe pour l'ensemble des catégories de personnels. Les contrats aidés, les CDD se multiplient. **La loi sur la mobilité** entérine et généralise le recours au travail temporaire pour les remplacements des collègues titulaires et **sonne le glas de la fonction publique.**

La réforme divise pour régner : dans les lycées généraux, les différentes matières sont mises en concurrence pour la distribution des heures de dédoublement en nombre volontairement insuffisant. Les dotations horaires des établissements sont d'ailleurs des trompe-l'œil qui visent à faire passer l'installation de la nouvelle classe de seconde. De la même manière, la politique de non remplacement divise les personnels ouvriers des établissements et des écoles en cherchant à leur imposer les tâches qui ne peuvent pas être assurées.

La mise en activité des stagiaires dans les écoles et les établissements du second degré renforce chez les enseignants une **précarité** existante dans toutes les catégories de personnels, gèle des postes de titulaires et réduit le droit à mutation à la portion congrue, droit à mutation dont les personnels des collectivités locales dans l'éducation sont déjà dépourvus. A tous les niveaux du système d'éducation les personnels de service, les assistants de vie scolaire, les animateurs, les administratifs souffrent autant de la précarité que de la faiblesse des salaires.

**DANS TOUS LES SECTEURS, ET DANS L'ÉDUCATION AUSSI,
ILS PRÉCARISENT, LICENCIENT,
ALOURDISSENT LES CHARGES DE TRAVAIL ET ÉRIGENT
LA RÉPRESSION EN MODE DE GESTION DES PERSONNELS !**

**TOUS EN GRÈVE !
A PARTIR DU VENDREDI 12 MARS**

**NON A LA POLITIQUE DE PRIVATISATION DU SECTEUR PUBLIC
PAR L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES !**

**UNE JOURNÉE NE SUFFIRA PAS !
DES MAINTENANT CONSTRUISONS LA GREVE GENERALE RECONDUCTIBLE !**